

SOUTENANCE
THÈSE DE DOCTORAT
EN ARCHITECTURE

GABRIEL BERNARD GUELLE

L'ENSEIGNEMENT DE LA CONSTRUCTION AUX ARCHITECTES ENTRE 1920 ET 1970 EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE. DÉFINITION ET RÉFORME DU RAPPORT DE L'ARCHITECTE À LA TECHNIQUE ET À L'INGÉNIEUR

ate
architecture
territoire
environnement
UR7464

DIRECTRICE DE THÈSE

Caroline Maniaque
Professeure émérite
ENSA Normandie, ATE

CO-ENCADRANTE DE THÈSE

Christel Palant-Frapier
Maîtresse de conférence
ENSA Paris-Val-de-Seine, ATE

MEMBRES DU JURY

Valérie Nègre
Professeure, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (rapportrice)

Estelle Thibault
Professeure,
ENSA Paris-Belleville (rapportrice)

Pierre Chabard
Maître de conférences,
ENSA Paris-La Villette (examinateur)

Jörn Garleff
Maître de conférences,
ENSA Saint-Étienne (examinateur)

Corinne Jaquand
Professeure,
ENSA Paris-Belleville (examinatrice)

Antonella Mastrorilli
Professeure,
ENSA-P Lille (examinatrice)

24 NOVEMBRE 2026 • 14H

AMPHI JEAN DUMINY • ENSA NORMANDIE

Laboratoire ATE (Architecture Territoire Environnement)
École nationale supérieure d'architecture de Normandie
École doctorale 556 - HSRT • Normandie Université

De 1920 à 1970, les sections Architecture de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris et de l'École technique supérieure de Munich réforment leur enseignement de la construction, en réponse aux évolutions techniques, institutionnelles et professionnelles survenues en France et en Allemagne à cette période. Malgré ces réformes, les élèves et les architectes praticiens français reprochent continuellement à leur enseignement de la construction d'être éloigné de l'actualité architecturale et de la réalité de l'exercice du métier, alors même qu'ils reçoivent une formation plus approfondie que leurs homologues allemands dans ce domaine. Si la recherche récente sur l'enseignement de l'architecture en France au XX^{e} siècle étudie ses transformations successives et les raisons de l'éclatement du modèle de l'École nationale supérieure des beaux-arts en 1968, peu de travaux scientifiques s'intéressent spécifiquement à l'enseignement de la construction et aucun n'interroge la critique formulée à son égard. Pour comprendre cette critique, cette thèse étudie donc la définition du savoir technique de l'architecte donnée par l'enseignement de la construction, en fonction des attentes institutionnelles et professionnelles auxquelles il répond. À travers une approche historique comparée, elle étudie le contenu, les outils et les méthodes des cours de construction dispensés aux élèves

MOTS CLÉS

enseignement de la construction
architecte
ingénieur
France
Allemagne
XXe siècle
technique
École nationale supérieure des beaux-arts
Technische Hochschule München
histoire de l'architecture
histoire de l'enseignement
1920-1970
Paris
Munich

architectes de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris et de l'École technique supérieure de Munich, en relation au contexte technique, institutionnel et professionnel en France et en Allemagne. Elle démontre ainsi le rôle de l'enseignement de la construction dans la définition d'un savoir technique spécifique à l'architecte et du rapport de ce dernier à la technique et à l'ingénieur.

INFORMATIONS PRATIQUES

DATE & HORAIRE

24 novembre 2026 à 14h

LIEU

Amphithéâtre Jean Duminy
École nationale supérieure
d'architecture de Normandie
27, rue Lucien Fromage
76160 Darnétal

TRANSMISSION EN VISIOCONFÉRENCE

lien visio soutenance de thèse

CONTACT

Gabriel Bernard Guelle
gabriel.bernard-guelle@rouen.archi.fr



visuels : (page 1) Emil Edler von Mecenseffy, professeur de Construction de bâtiments à l'École technique supérieure de Munich, en visite sur un chantier avec ses étudiants, 1931. Archiv des Architekturmuseums der Technischen Universität München, Fonds Franz Hart, har-404-1001

(page 2) François Vitale, professeur de Construction à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris, en compagnie de ses élèves devant la bibliothèque de l'école, janvier 1937. Archives personnelles de Françoise Boudon.

Gabriel Bernard Guelle a bénéficié d'un contrat doctoral du ministère de la Culture.